

Mission d'évaluation de la responsabilité sociétale d'entreprise des entités du groupe SNI

Résultats consolidés

Missions réalisées par Vigeo entre les mois d'avril à décembre 2015 dans chacune des entités suivantes du groupe SNI : 11 ESH (OSICA, Coligny, NLCL, SHAB, SHRA, SHB, LPN, NLP, NLA, NLE, NLM), les établissements SNI, Sainte Barbe et AMPERE Gestion.

EFIDIS et la SAMO, ayant déjà fait l'objet d'une évaluation RSE par Vigeo, ainsi qu'ADOMA ne figuraient pas dans le périmètre d'évaluation. AMPERE Gestion a été évaluée sur la base d'un référentiel contextualisé à son secteur d'activité, ce qui explique qu'elle ne fasse pas non plus partie du périmètre de consolidation.



14 avril 2016

Équipe de mission

Ce rapport a été rédigé par :

Sous la supervision de :

Rudy L'Espagnol

Auditeur

T +33 1 55 82 32 89

rudy.l-espagnol@vigeo.com

Julien Souriau

Auditeur

T +33 1 55 82 32 97

julien.souriau@vigeo.com

Florence Fouquier

Directrice de mission

T +33 6 32 71 53 19

florence.fouquier@vigeo.com

Les informations contenues dans ce document sont strictement confidentielles et ne sauraient être divulguées à des tiers. Toute exploitation sans l'autorisation écrite et préalable de Vigeo des textes, images, graphiques, méthodes et bases de données présentés dans ce document et protégés par les dispositions des Livres I et III du Code de la propriété intellectuelle est sanctionnée civilement et pénalement.

SOMMAIRE

I.	Contenu et contexte de la mission.....	4
II.	Résultats consolidés du groupe SNI	6
III.	Résultats consolidés du groupe SNI, détaillés par critère	8
	DOMAINE ENVIRONNEMENT	10
	DOMAINE QUESTIONS RELATIVES AUX CONSOMMATEURS	11
	DOMAINE LOYAUTÉ DES PRATIQUES	12
	DOMAINE ENGAGEMENT SOCIÉTAL	13
	DOMAINE DROITS DE L’HOMME	14
	DOMAINE RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL	15
	DOMAINE GOUVERNANCE	16
	ANNEXES	17
	Résultats consolidés du groupe SNI – Tableaux détaillés	18
	Principes méthodologiques	21

I. Contenu et contexte de la mission

Cette mission s'inscrit dans la continuité de la démarche d'évaluation en matière de responsabilité sociétale engagée par le groupe SNI depuis 4 ans

- Evaluation par Vigeo des performances environnementales et sociales de la SAMO (2011), puis d'EFIDIS (2012)
- Evaluation en 2013 des engagements et politiques RSE impulsés par le Groupe
- La présente démarche s'est appuyée sur cette évaluation des politiques du Groupe pour identifier la qualité et le niveau de leur déploiement dans chaque entité audité

Nos évaluations, qui se sont déroulées d'avril à décembre 2015, s'appuient sur :

- Les auto-évaluations renseignées pour chaque entité, sur la base d'un questionnaire établi par Vigeo
- L'exploitation de plus de 1000 documents internes
- Des entretiens auprès de plus de 320 personnes, dont près de 280 collaborateurs et managers en entités, et de 40 parties prenantes externes
- Des questionnaires établis par Vigeo, envoyés à plusieurs centaines de fournisseurs et prestataires des entités du groupe SNI

Nous considérons que cette information est suffisamment qualifiée pour nous permettre un diagnostic avec une assurance raisonnable sur nos opinions.

Le référentiel, en ligne avec la Norme ISO 26000, comprend 18 objectifs de Responsabilité sociétale (RSE) contextualisés au secteur d'activité et pondérés selon leur acuité

Les 18 objectifs RSE du référentiel*	
Environnement	
1. Maitrise des impacts environnementaux dans la production de logements	★★
2. Maitrise des impacts environnementaux dans l'entretien, la gestion et la réhabilitation du patrimoine	★★★
Questions relatives aux consommateurs	
3. Respect des intérêts des demandeurs de logements sociaux	★★★
4. Respect des intérêts des locataires	★★★
5. Maitrise des risques de santé à l'intérieur des logements	★
Loyauté des Pratiques	
6. Intégration des facteurs sociaux et environnementaux dans le processus d'achat	★★
7. Prévention de la corruption	★★
Communautés et développement local	
8. Contribution à l'aménagement durable du territoire et à l'amélioration du cadre de vie	★★★
9. Développement de l'accessibilité physique et adaptation des logements	★★
10. Développement de l'accompagnement social des locataires en difficulté	★★★
Droits de l'Homme	
11. Prévention des discriminations et promotion de l'égalité des chances entre tous les salariés	★★★
12. Respect des droits humains fondamentaux	★★★
Relations et conditions de travail	
13. Objectivité et transparence des systèmes de rémunérations	★
14. Qualité de la gestion des emplois et développement des compétences	★★★
15. Protection de la sécurité et de la santé	★★★
16. Promotion du dialogue social et de la négociation collective	★★★
Gouvernance	
17. Transparence et efficacité des instances	★★★
18. Concertation avec les représentants des locataires	★★★

★★★ Pondération de chaque critère selon son acuité (cf. annexe méthodologique)

La RSE : avant tout une démarche managériale

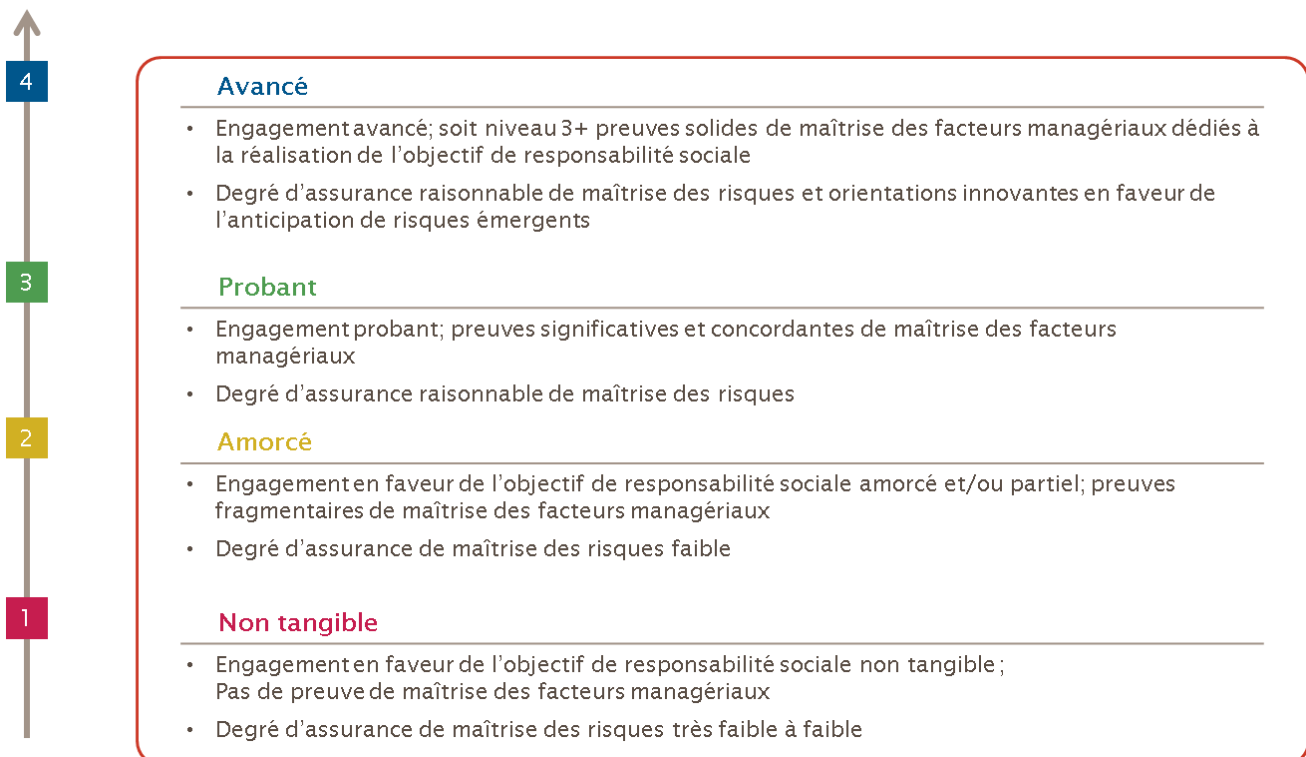
Notre appréciation sur le niveau d'engagement et de maîtrise des risques pour chaque objectif RSE découle d'une analyse et une évaluation des composantes du système managérial

(3 items) (9 angles d'analyse) (4 niveaux de maturité)



L'échelle de notation

Notre opinion sur la performance de l'entreprise est appréciée pour chaque objectif de responsabilité sociale sur une échelle de 1 à 4.

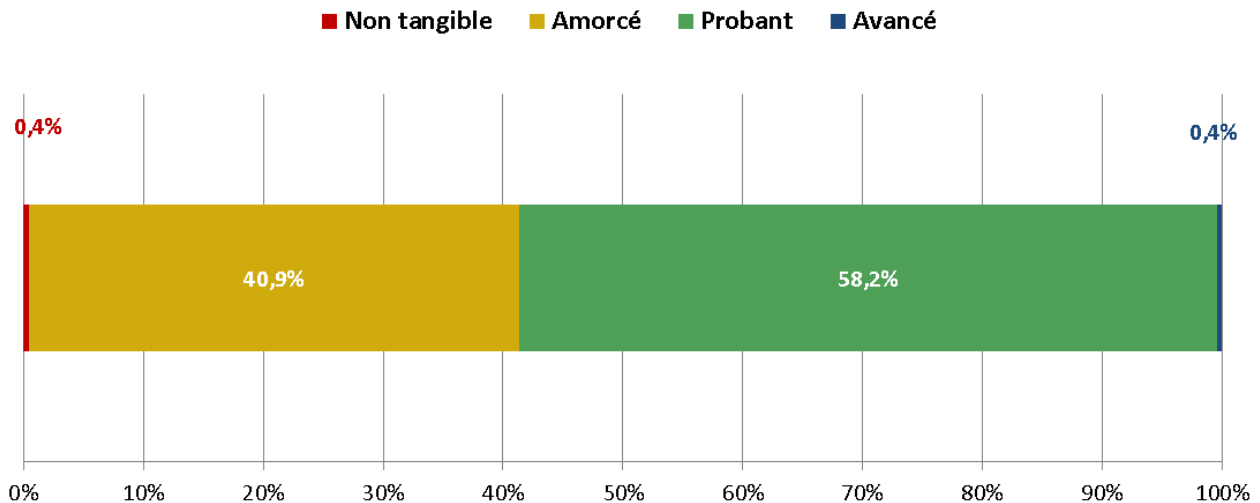


II. Résultats consolidés du groupe SNI

Nous avons audité la performance RSE des différentes entités du groupe SNI (la SNI, Sainte-Barbe, OSICA et 10 ESHP), pour l'ensemble des 18 critères de RSE.

Nous avons consolidé ces résultats au niveau du groupe SNI, afin de fournir une synthèse de la performance RSE globale du Groupe (cf. annexes pour plus de détails).

Graphique 1 : Résultats consolidés du groupe SNI, toutes entités et tous critères (sans aucune pondération)



Exemple de lecture du graphique : 0.4 % des critères audités pour le groupe SNI sont évalués à un niveau « avancé ».

Explication : au global, parmi tous les critères et toutes les entités du groupe SNI audités, il y a 1 seul critère noté « 4 » (niveau « avancé »), soit 1 cas noté « 4 » parmi 13 entités x 18 critères moins 2 cas (cf. le critère gouvernance n°1 n'a pas été noté pour la Sainte-Barbe et pour la SNI), soit

$$= 1 / (13 \times (18 - 2))$$

$$= 0.0043 = 0.43\% \text{ des critères évalués pour le groupe SNI}$$

Principales tendances observées :

Des politiques Groupe qui structurent la démarche RSE

- Des engagements probants sont pris et couvrent tous les enjeux, à l'exception de la politique d'Achats responsables qui est plus amorcée
- Un portage des engagements fort sur la plupart des enjeux, par la direction et par les équipes
- Une visibilité des engagements du Groupe encore variable en entités

Un déploiement plus inégal selon les entités

- Les dispositifs robustes élaborés par le Groupe encadrent le déploiement des engagements en entités (procédures, outils, moyens, ...)
- Néanmoins, leur mise en œuvre opérationnelle est plus hétérogène
- Un contrôle interne globalement probant, mais des outils de reporting qui gagneraient dans certains cas à être rendus plus opérationnels pour les équipes afin de renforcer le pilotage et le suivi, car pour l'instant ils sont plus utilisés pour la remontée d'information vers le siège que pour le pilotage de l'activité

Une performance globale des entités majoritairement probante

- Sur certains enjeux toutefois, d'importants écarts de performance entre entités
- Aucune zone de risque identifiée lors de l'audit

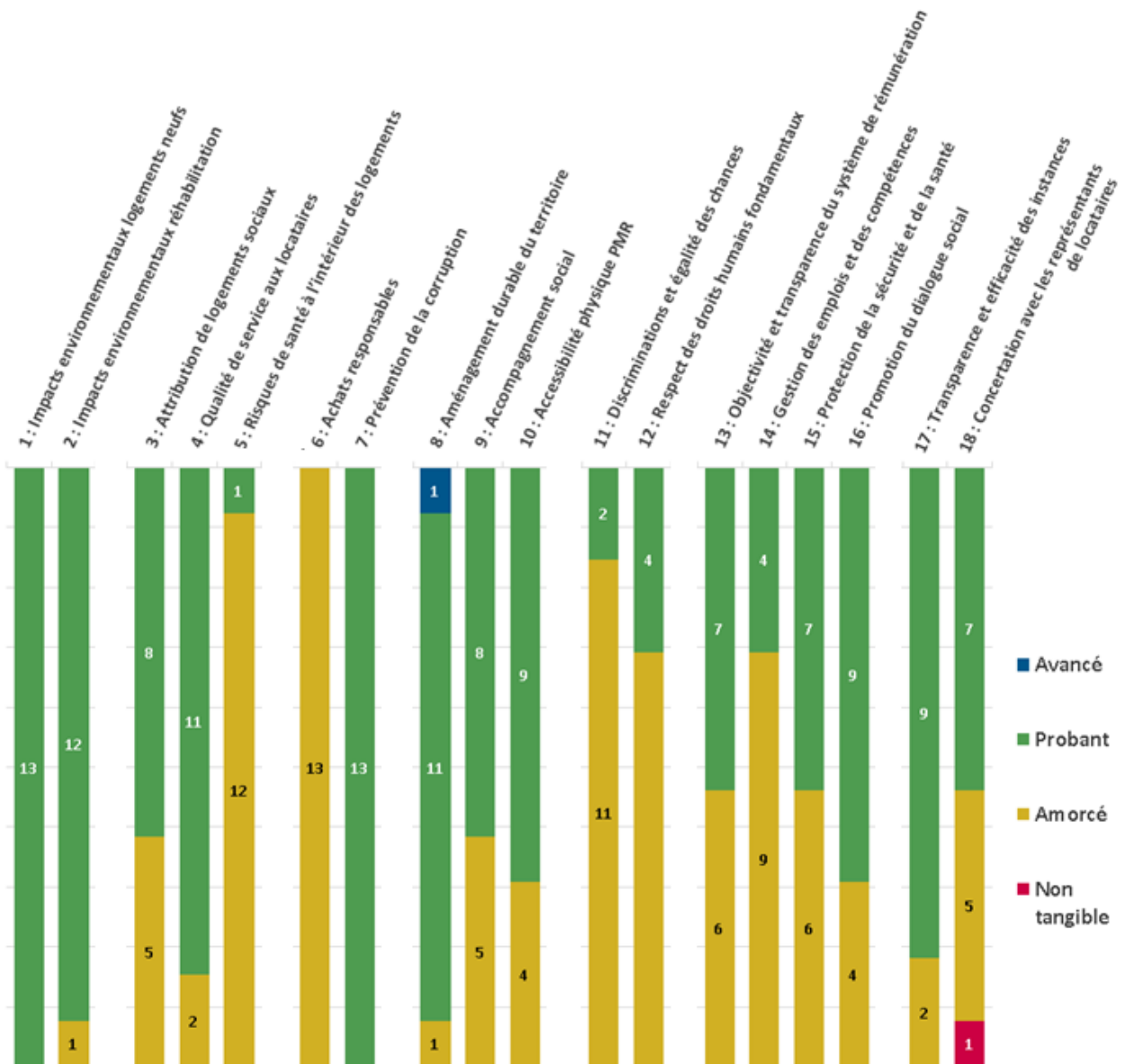
Une démarche RSE qui s'inscrit dans une dynamique de progrès

- Une tendance positive affectée à la majorité des critères sous revue, toutes entités confondues
- Des bonnes pratiques observées en ESH comme en établissements SNI

III. Résultats consolidés du groupe SNI, détaillés par critère

Les résultats consolidés du groupe SNI détaillés pour chacun des 18 critères de RSE audités sont présentés ci dessous, sans aucune pondération.

Graphique 2 : Résultats consolidés du groupe SNI, détaillés par critère (sans aucune pondération)



Graphique 3 : Résultat par critère, pour chaque entité (sans aucune pondération)

	Ouïca	Coligny	LPN	NLA	NLCL	NLE	NLM	NLP	SHB	SHAB	SHRA	Sainte-Barbe	SNI Etablissements
Environnement													
Maitrise des impacts environnementaux dans la production de logements	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Maîtrise des impacts environnementaux dans l'entretien, la gestion et la réhabilitation du patrimoine	3	3	3	3	3	2	3	3	3	3	3	3	3
Questions relatives aux consommateurs													
Respect des intérêts des demandeurs de logements sociaux	2	3	3	2	3	3	3	2	3	3	3	2	2
Respect des intérêts des locataires	3	3	3	3	3	2	2	3	3	3	3	3	3
Maitrise des risques de santé à l'intérieur des logements	2	2	2	2	3	2	2	2	2	2	2	2	2
Loyauté des pratiques													
Prise en compte des facteurs sociaux et environnementaux dans les processus d'achats	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Prévention de la corruption	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Communautés et développement local													
Contribution à l'aménagement durable du territoire et à l'amélioration du cadre de vie	4	3	3	3	2	3	3	3	3	3	3	3	3
Développement de l'accessibilité physique et adaptation des logements	2	2	3	3	3	3	3	3	3	2	2	3	2
Développement de l'accompagnement social des locataires en difficulté	3	3	2	2	3	3	3	2	3	3	3	3	2
Droits de l'Homme													
Prévention des discriminations et promotion de l'égalité des chances entre tous les salariés	3	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Respect des droits humains fondamentaux	3	3	2	2	3	2	2	2	2	2	2	2	3
Relations et conditions de travail													
Objectivité et transparence des systèmes de rémunération	2	3	2	3	2	3	2	3	3	2	2	3	3
Qualité de la gestion des emplois et développement des compétences	3	2	3	2	2	2	2	2	2	2	2	3	3
Protection de la santé et de la sécurité	3	3	3	2	2	2	3	2	2	3	2	3	3
Promotion du dialogue social et de la négociation collective	3	3	3	2	3	3	3	2	2	3	3	3	2
Gouvernance													
Transparence et efficacité des instances (Conseil d'administration et comités)	2	3	3	3	3	3	3	3	3	2	3	NA	NA
Concertation avec les représentants des locataires	3	3	2	3	2	1	2	3	3	2	3	3	2

DOMAINE ENVIRONNEMENT

Pondération **3**

CARTOGRAPHIE DES NOTES

Maîtrise des impacts environnementaux dans la production de logements	**	3
Maîtrise des impacts environnementaux dans l'entretien, l'amélioration et la réhabilitation du patrimoine	***	3

Le groupe SNI a une maîtrise probante de l'impact environnemental de ses constructions neuves et de ses réhabilitations, essentiellement en matière de performance énergétique et d'étalement urbain. Des procédures robustes sont en place, avec des cotations environnementales par opération, des programmes de rénovation énergétique, et la diffusion de supports de sensibilisation des locataires aux éco-gestes. Les résultats sont probants, avec une importante amélioration de la performance énergétique et plusieurs projets pilotes exemplaires (ex : éco quartier, BEPOS, BEPAS). Toutefois, il reste à formaliser une politique sur les autres impacts, à renforcer les exigences pour les opérations en VEFA (qui représentent la majorité des productions neuves) et à améliorer le dispositif de suivi.

Nota : le résultat consolidé au niveau du domaine est établi après prise en compte de la pondération des différents critères qui le composent

DOMAINE QUESTIONS RELATIVES AUX CONSOMMATEURS

Pondération **3**

CARTOGRAPHIE DES NOTES

Respect des intérêts des demandeurs de logements sociaux	***	3
Respect des intérêts des locataires	***	3
Maîtrise des risques santé à l'intérieur des logements	*	2

Les politiques d'attribution sont formalisées et, adossées à des processus robustes. La gestion de l'intérêt des locataires est probante. La charte Qualité de service du Groupe fixe des objectifs précis, des réorganisations sont en cours pour renforcer les services de proximité des entités, et un important dispositif de suivi est en place. Les résultats sont probants et ils s'améliorent, malgré des performances hétérogènes et des moyens sous tension. Enfin, la maîtrise des risques de santé à l'intérieur des logements reste un enjeu pour presque toutes les entités, malgré le respect de la réglementation et l'importante politique amiante mise en place par le groupe SNI. Toutefois, les progrès restent hétérogènes et certains risques ne sont pas encore suivis.

DOMAINE LOYAUTÉ DES PRATIQUES

Pondération 2

CARTOGRAPHIE DES NOTES

Intégration des facteurs sociaux et environnementaux dans les processus d'achat	**	2
Prévention de la corruption	**	3

Le groupe SNI respecte la réglementation, mais les engagements et les procédures actuelles des entités ne permettent qu'une intégration partielle des critères environnementaux et sociaux dans les processus d'achats.

En revanche, les dispositifs de contrôle interne et d'audit en place permettent un niveau de performance probant en termes de prévention des risques de corruption, bien qu'il serait opportun de diffuser un guide des pratiques opérationnelles pour sensibiliser les collaborateurs.

DOMAINE ENGAGEMENT SOCIÉTAL

Pondération **3**

CARTOGRAPHIE DES NOTES		
Contribution à l'aménagement durable du territoire et à l'amélioration du cadre de vie	***	3
Développement de l'accompagnement social des locataires en difficulté	***	3
Développement de l'accessibilité physique et de l'adaptation des logements	**	3

La performance en matière de développement des territoires est probante, avec une forte implication des entités et diverses actions pour répondre aux attentes des collectivités et animer les quartiers. Les objectifs et le suivi gagneraient à être mieux formalisés. L'accompagnement social des locataires en difficulté est également probant mais plus hétérogène. Les engagements pris (ex : CUS) et les moyens des entités sont en cours de renforcement (ex : projets ENPAI, CESF internes), mais les objectifs et le dispositif de suivi sont peu adaptés pour en évaluer l'efficacité. Enfin, l'accessibilité et l'adaptation des logements pour les personnes à mobilité réduite (PMR) fait l'objet d'engagements Groupe (Livre Bleu) et d'actions hétérogènes des entités. Si les procédures sont en place, le suivi des demandes et l'évaluation des besoins seront à améliorer.

DOMAINE DROITS DE L'HOMME

Pondération **2**

CARTOGRAPHIE DES NOTES

Prévention des discriminations et promotion de l'égalité des chances entre tous les salariés	***	2
Respect des droits humains fondamentaux	***	2

Le domaine des droits de l'homme est évalué à un niveau amorcé sur le périmètre des 13 entités couvertes par l'audit. Les politiques impulsées par le groupe SNI (accords sur les sujets de diversité, plan d'actions sur les risques psycho-sociaux) contribuent à adresser de façon probante les enjeux sous revue. Néanmoins, le déploiement de ces engagements reste amorcé, avec des formations dédiées qui ne couvrent pas encore l'ensemble des populations ciblées et des dispositifs de veille qui doivent s'ancrer dans le quotidien des équipes. Les résultats sur les enjeux de diversité illustrent une réelle dynamique sur l'égalité professionnelle hommes-femmes et l'insertion des personnes en situation de handicap, mais qui reste hétérogène entre les 13 entités.

DOMAINE RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Pondération **3**

CARTOGRAPHIE DES NOTES		
Objectivité et transparence de la rémunération	*	3
Qualité de la gestion des emplois et développement des compétences	***	2
Protection de la sécurité et de la santé	***	3
Promotion du dialogue social et de la négociation collective	***	3

Le niveau de performance des 13 entités du groupe SNI sur le domaine des relations et conditions de travail est probant. Des engagements sont formalisés sur l'ensemble des sujets sous revue à travers des accords d'entreprises, lesquels sont relayés en interne via plusieurs canaux de communication. Le portage de ces engagements est partagé entre le Groupe, la direction des entités et les managers de proximité. Concernant le déploiement, les processus en place sont robustes sur la majorité des enjeux sous revue, avec des moyens dédiés et des dispositifs de contrôle et reporting qui en assurent le suivi au niveau du Groupe, mais qui gagneraient à être déclinés également au niveau des entités pour renforcer un pilotage de proximité. Néanmoins, des réserves sont exprimées par les parties-prenantes, notamment sur les sujets de la rémunération, des évolutions professionnelles et de l'enjeu des risques psycho-sociaux.

DOMAINE GOUVERNANCE

Pondération **3**

CARTOGRAPHIE DES NOTES

Transparence et efficacité des instances	***	3
Concertation avec les associations de locataires	***	2

Le domaine « gouvernance » est évalué à un niveau probant sur le périmètre des 13 entités couvertes par l'audit. Le fonctionnement des Conseils d'administration est en ligne avec les standards RSE en la matière. Des marges de progrès subsistent sur la formation des administrateurs et l'évaluation régulière des travaux du CA. Concernant la concertation locative, les pratiques observées sont plus hétérogènes (fréquence des commissions, moyens dédiés,...).

ANNEXES

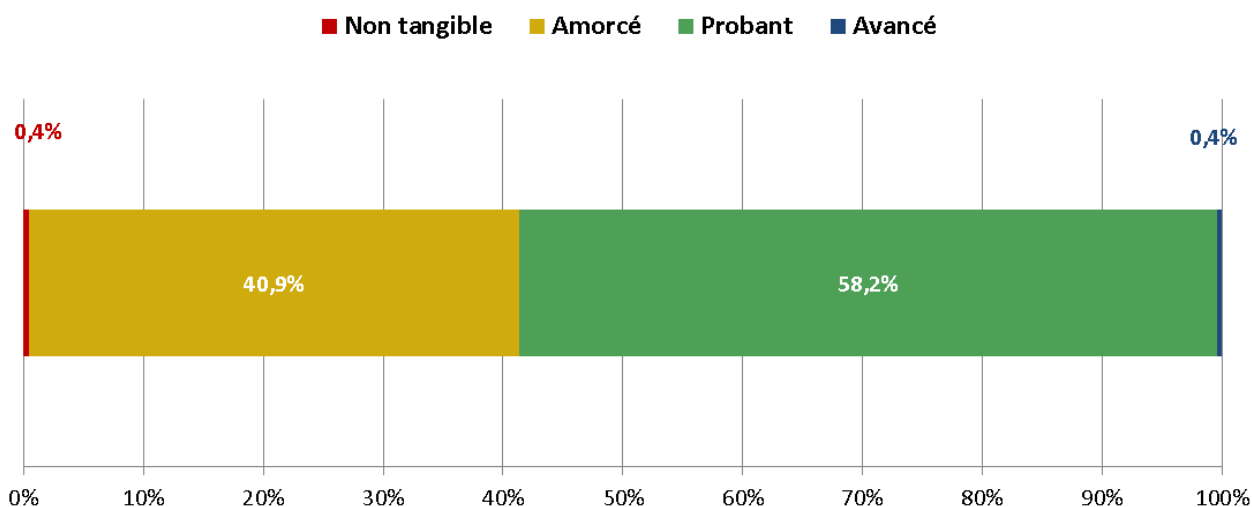
Résultats consolidés du groupe SNI – Tableaux détaillés

Nous avons audité la performance RSE des différentes entités du groupe SNI (la SNI, Sainte-Barbe, OSICA et 10 ESHP), pour l'ensemble des 18 critères de RSE.

Nous avons consolidé ces résultats au niveau du groupe SNI, afin de fournir une synthèse de la performance RSE globale du Groupe. Pour ce faire, nous proposons deux méthodes de consolidation :

- Une consolidation sans aucune pondération : le cumul des 13 entités auditées (cf. graphique 1)
- Une consolidation avec pondération : la performance des entités du groupe SNI est pondérée d'une part par le nombre de logements de chaque entité, et d'autre part par le niveau d'importance de chaque critère RSE dans le référentiel sectoriel (cf. graphique 2)

Graphique 1 : Résultats consolidés du groupe SNI, toutes entités et tous critères (sans aucune pondération)



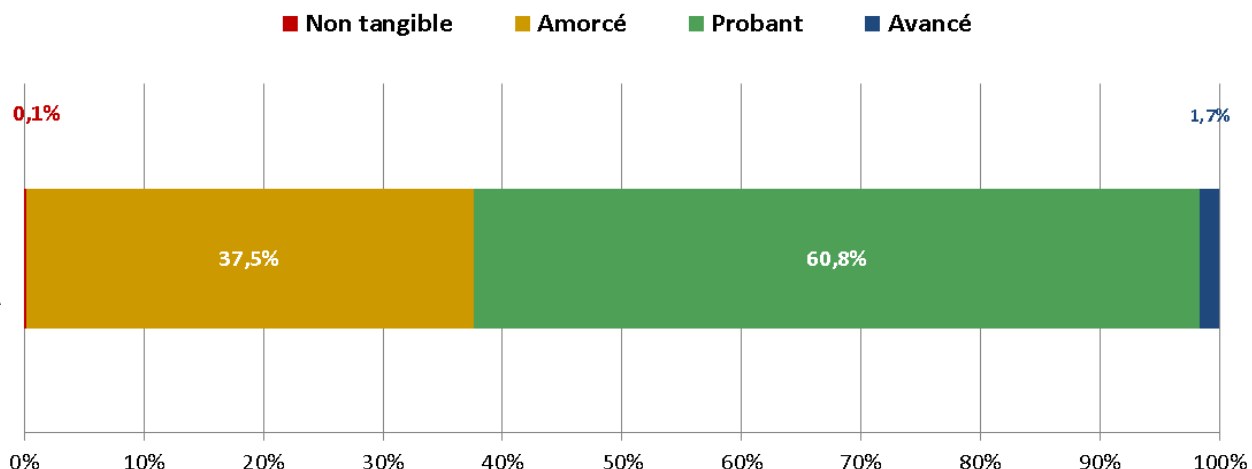
Exemple de lecture du graphique : 0.4 % des critères audités pour le groupe SNI sont évalués à un niveau « avancé ».

Explication : au global, parmi tous les critères et toutes les entités du groupe SNI audités, il y a 1 seul critère noté « 4 » (niveau « avancé »), soit 1 cas noté « 4 » parmi 13 entités x 18 critères moins 2 cas (cf. le critère gouvernance n°1 n'a pas été noté pour la Sainte-Barbe et pour la SNI), soit

$$= 1 / (13 \times (18 - 2))$$

$$= 0.0043 = 0.43\% \text{ des critères évalués pour le groupe SNI}$$

Graphique 2 : Résultats consolidés du groupe SNI, toutes entités et tous critères (avec pondération par l'importance accordée à chaque critère et par le nombre de logements de chaque entité)



Exemple de lecture du graphique : 1.7 % des critères audités sont évalués à un niveau « avancé ».

Explication : au global, parmi tous les critères de toutes les entités du groupe SNI audités, il y a 1 critère noté « 4 » (niveau « avancé ») et ce dernier est pondérée à 3 (en raison de l'importance de ce critère) et à 0,24 (car l'entité concernée par cette note représente 24% du parc de logements du groupe SNI), parmi les 13 organismes x 16 critères RSE évalués, avec chaque note pondérée à 1, 2, ou 3 selon l'importance du critère et en fonction de la part du parc total de logements du groupe SNI qui correspond à chaque entité :

$$= 1 \times 3 \times 0.24\% / 43,114$$

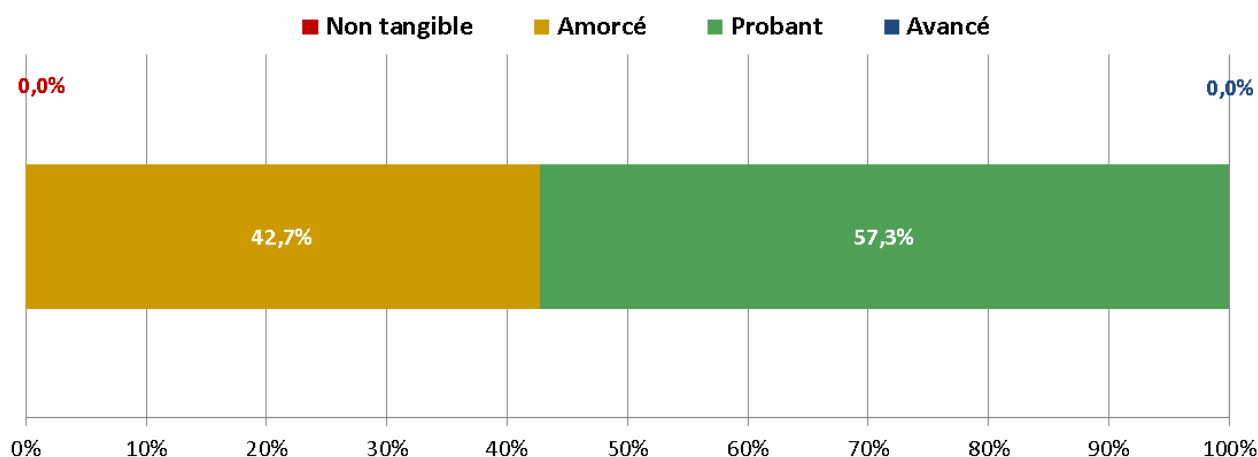
$$= 1.7\% \text{ des notes obtenues par le groupe SNI}$$

Il en ressort que la performance RSE globale, consolidée au niveau du groupe SNI, est à peu près comparable quelle que soit la méthode de consolidation retenue.

Nous avons également consolidé les résultats de nos audits pour les 3 catégories d'entités qui composent le groupe SNI, afin de mieux caractériser leur performance respective :

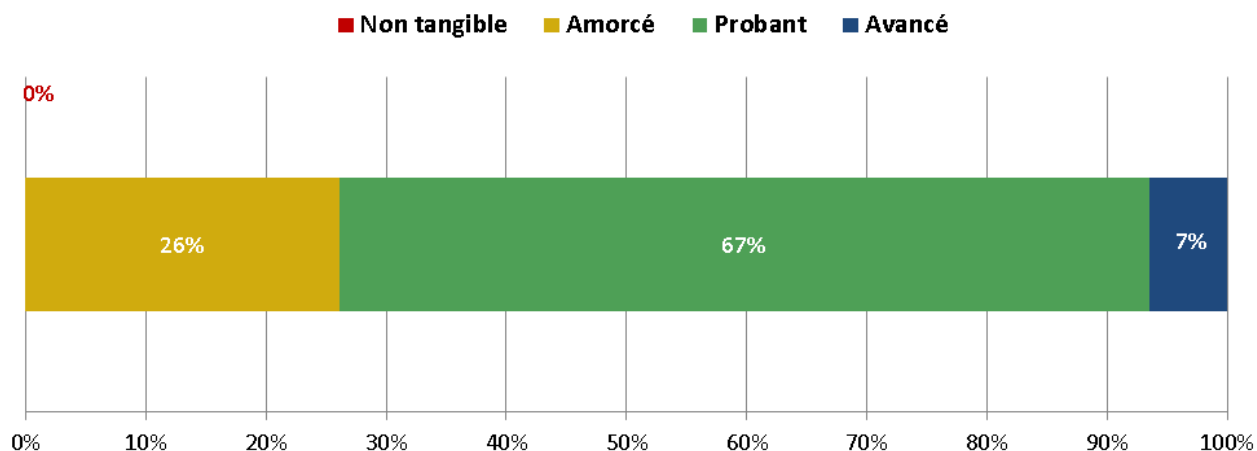
- Pôle consolidé : la SNI et la Sainte Barbe (cf. graphique 3)
- OSICA (cf. graphique 4)
- Les 10 ESHP (cf. graphique 5)

Graphique 3 : Résultats de la SNI et de la Sainte-Barbe, tous critères (avec pondération par l'importance accordée à chaque critère et par le nombre de logements de chaque entité)



Exemple de lecture du graphique : 57.3% des critères audités pour la SNI et la Sainte-Barbe sont évalués à un niveau « probant ».

Graphique 4 : Résultats d'OSICA, tous critères (pondérés par l'importance accordée à chaque critère)



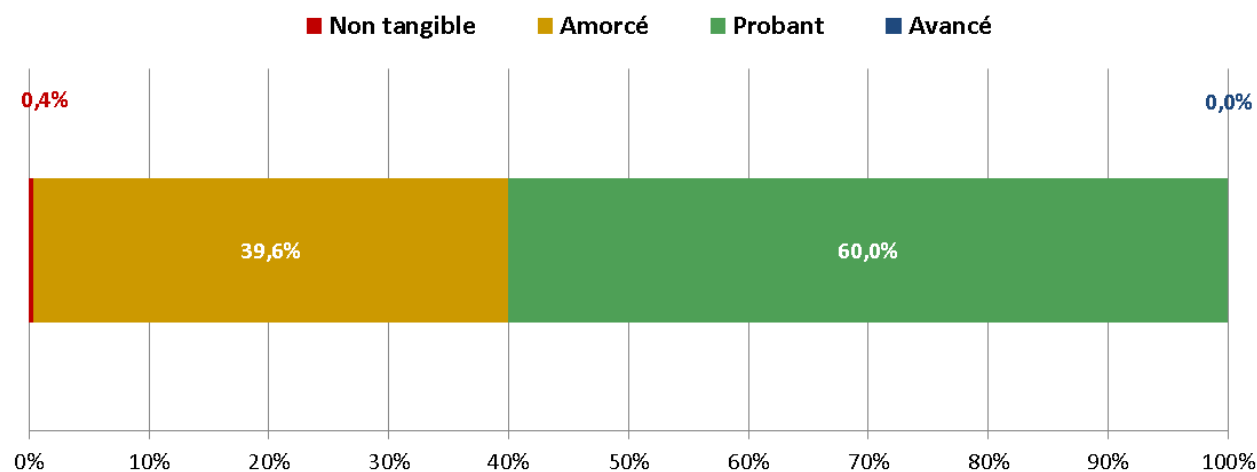
Exemple de lecture du graphique : 7 % des critères audités pour OSICA sont évalués un niveau « avancé ».

Explication : au niveau d'OSICA, il y a 1 seul critère noté « 4 » (niveau « avancé »), soit 1 cas noté « 4 » (pondéré à 3), parmi les 18 critères RSE chacun pondérés à 1, 2, ou 3 selon leur niveau d'importance (ce qui représente un total des pondérations de 46)

$$= 1 \times 3 / 46$$

$$= 7\% \text{ de la note obtenue par OSICA}$$

Graphique 5 : Résultats des 10 ESHP, tous critères (pondérés par l'importance accordée à chaque critère et par le nombre de logements de chaque entité)



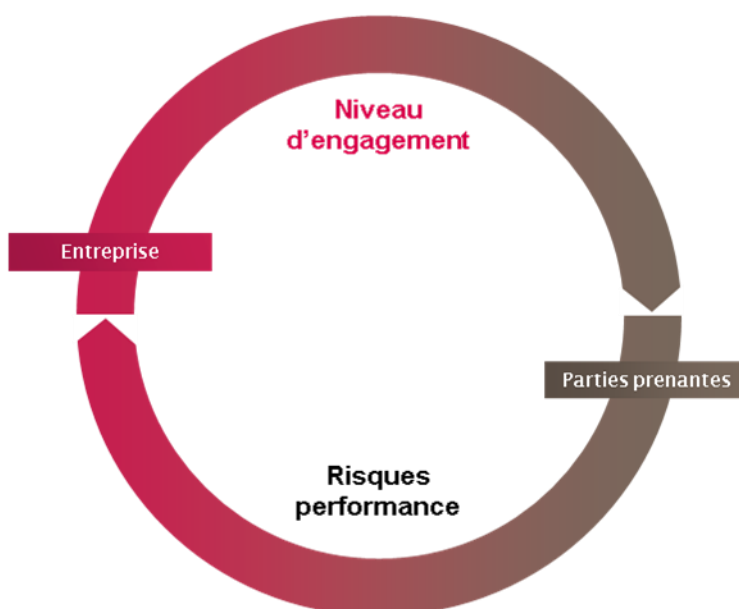
Exemple de lecture du graphique : 60 % des critères audités pour les ESH sont évalués un niveau « avancé ».

Principes méthodologiques

CONTEXTE : UNE PRESSION ACCRUE DES PARTIES PRENANTES

Sous l'effet de la montée en puissance des parties prenantes (relayée en particulier par les organisations internationales, les associations et les ONGS), la pression pesant sur les entreprises s'accroît. Par conviction ou par nécessité, elles sont amenées à prendre en compte les attentes de leurs parties prenantes et à en rendre compte.

De la qualité de cette relation découle de nouveaux risques et opportunités en matière sociale, sociétale, environnementale ou de gouvernance. Cette relation peut affecter positivement ou négativement la réputation de l'entreprise et engage la responsabilité des managers qui la dirigent.



LE RÉFÉRENTIEL DE VIGEO : UNE IDENTIFICATION DES ATTENTES LÉGITIMES DES PARTIES PRENANTES

Les attentes des parties prenantes sont multiples et parfois contradictoires, amenant les organisations à s'interroger sur leur hiérarchisation et l'arbitrage qu'il convient de réaliser entre elles.

Or, la simple audition des parties prenantes ne permet pas de réaliser cette hiérarchisation et cet arbitrage. Faut-il écouter toutes les attentes ? Comment décider de leur légitimité ? Faut-il sur pondérer les attentes exprimées les plus fortement ? Comment tenir compte des signaux faibles ? Etc.

Concrètement, notre opinion sur chacune des composantes (Politique, Déploiement Résultats) est construite elle-même à partir d'angles d'analyse plus précis. La lecture transverse des résultats des évaluations suivant ces angles d'analyse est riche de sens pour une organisation car elle permet de répondre aux questions suivantes :

- Les orientations suivies par l'entreprise sont-elles connues en interne et par les parties prenantes (question de **visibilité des politiques**, qui conditionne la capacité de retour sur image de l'investissement sociétal) ?

- Les orientations suivies par l'entreprise sont-elles en rapport avec les attentes légitimes des parties prenantes (**contenu des politiques**) ?
- Les managers de l'entreprise sont-ils mobilisés effectivement pour la mise en œuvre des orientations (**portage des politiques**) ?
- L'entreprise a-t-elle adapté ses processus et son fonctionnement pour tenir compte des exigences de responsabilité sociale (**processus**) ?
- Les moyens humains et financiers consacrés à ces objectifs sont-ils en rapport avec l'ambition de l'entreprise (la lecture transverse des résultats sur cet angle fournit des indications sur l'efficacité des **moyens**) ?
- L'entreprise s'est-elle dotée d'un système de **reporting** performant (condition nécessaire d'un suivi efficace des actions et d'une valorisation optimale de son investissement) ?
- Les résultats mesurés sont-ils en rapport avec les ambitions (opinion formulée au travers **des indicateurs disponibles**) ?
- Quelle est **l'appréciation des parties prenantes** sur les résultats (mesure l'éventuel décalage avec les indicateurs objectifs) ?
- Dans les cas où des **controverses** se développent sur un sujet, quelle est la capacité de l'entreprise à traiter ces situations ?

MATRICE DE PONDERATION DES OBJECTIFS DE RSE

	NATURE	EXPOSITION	RISQUES
***	Intérêts / attentes fondamentaux ou vitaux	Nombreuses atteintes aux droits des p.p. / nombreuses controverses	Réputation Cohésion
**	Intérêts / attentes essentiels	Atteintes aux droits des p.p. / controverses occasionnelles	Efficacité Juridique
*	Intérêts / attentes moindres	Atteintes aux droits des p.p. / controverses peu fréquentes ou intrinsèquement probables	Marché Transparence

PARIS

Les Mercuriales, 40 rue Jean Jaurès
93170 Bagnolet - France
T : +33 1 55 82 32 40
F : +33 1 55 82 32 50

BRUXELLES

Rue du Progrès 333 / B7
1030 Bruxelles - Belgique
T : +32 2 206 67 91
F : +32 2 206 67 90

LONDRES

Broad Street House
55 Old Broad Street
London, EC2M 1RX - UK
T : + 44 0 203 402 6401
contact@vigeo.com

TOKYO

2-8-8 Nakamachi Meguro-ku
153-0065 Tokyo
T : +81 3 5721 6159
F : +81 3 6425 4675

MILAN

Via Settala 6
20124 Milan - Italie
T : +39 02 277271
F : +39 02 277222

CASABLANCA

Technopark - Route de Nouacer
PB 16435 - Casablanca - Maroc
T : +212 529 00 38 83
F : +212 522 87 47 27